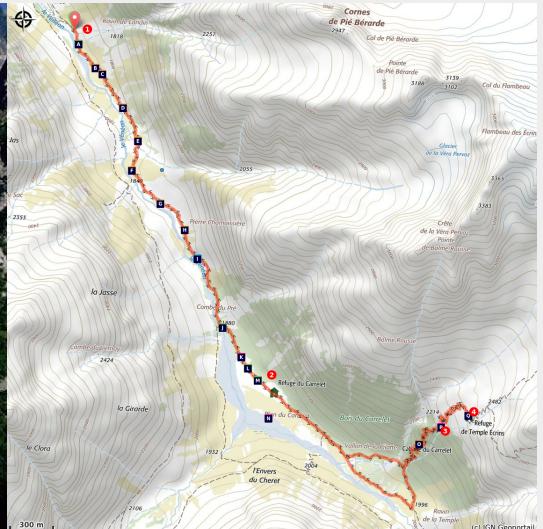


# Le refuge Temple Ecrins

Oisans - Saint-Christophe-en-Oisans



Plan du Carrelet et Ailefroide (Cyril Coursier - PNE)

*L'itinéraire permet de rejoindre le refuge Temple Ecrins et offre un panorama grandiose sur les mythiques sommets des Ecrins, haut lieux de l'alpinisme.*

Une randonnée au décor himalayen qui longe le Vénon et grimpe à travers les pins jusqu'au refuge Temple Ecrins situé au pied du glacier de la Pilatte et des sommets prestigieux des Ecrins.

## Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 h 45

Longueur : 12.5 km

Dénivelé positif : 678 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Refuge

# Itinéraire

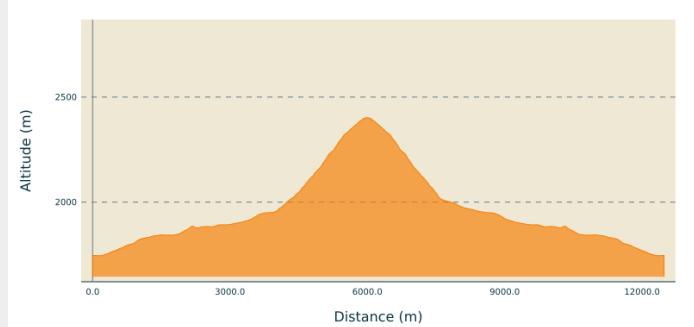
**Départ :** La Bérarde

**Arrivée :** La Bérarde

**Balisage :** — PR

**Communes :** 1. Saint-Christophe-en-Oisans

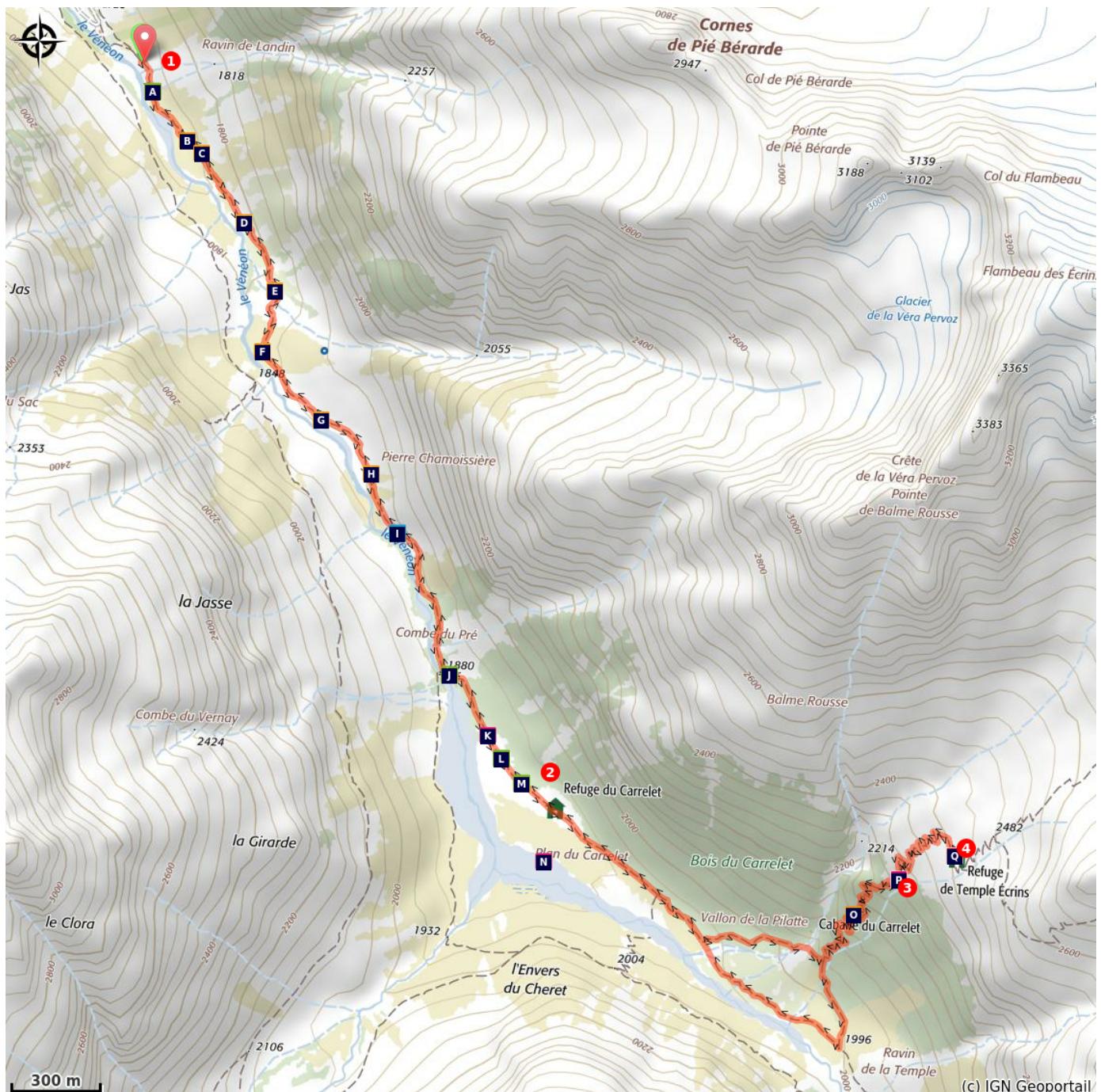
## Profil altimétrique



Altitude min 1745 m Altitude max 2402 m

1. Depuis les bâtiments de la FFCAM et de la Maison de la Montagne s'engager sur le sentier remontant le long du Vénéon en direction du refuge de Temple-Écrins (panneau). Le sentier grimpe progressivement en rive gauche du Vénéon sur près de 4 kilomètres en fond de vallée.
2. Dépasser le refuge du Carrelet et prendre un peu après à gauche en direction du refuge de Temple-Écrins (panneau). La montée est soutenue, dans les bois du Carrelet, avec quelques grandes marches en pierre.
3. Au sortir de la forêt, dans les pentes herbeuses, le paysage s'ouvre, le refuge est à 15 minutes.
4. Le retour se fait par le même chemin.

# Sur votre chemin...



- ✿ Trèfle saxatile (A)
- ⌚ Prémices d'un Parc national en 1913 (C)
- ⌚ Surveillance, connaissance et aménagement du Parc de la Bérarde (E)
- ⌚ La Vallée de la Pilatte, Laurent Guétal (G)
- 💧 Haut Vénéon (I)
- ⚡ Conquête de l'Ailefroide (K)
- ✿ Pin à Crochet (M)

- 👉 Aménagement des sentiers (B)
- ⌚ Extension et limites du premier « Parc national » (D)
- ⌚ Privilégier la nature (F)
- ⌚ La création du Parc national des Ecrins (H)
- 🦅 Azuré du serpolet (J)
- ✿ Pinède de pins à crochets (L)
- ⚡ Plan du Carrelet (N)

 Maintenir les versants et les sentiers (O)

 Refuge Temple Ecrins (Q)

 Passages d'altitude (P)

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

### Transports

Gare routière de Grenoble : 04 76 87 90 31

Transisère : 0820 08 38 38 / <http://www.transisere.fr/>

Les lignes 3000 & 3030 circulent entre Grenoble et Bourg d'Oisans. Depuis Bourg d'Oisans, la correspondance jusqu'à la Bérarde se fait alors par la ligne 3040.

### Accès routier

Depuis Bourg d'Oisans ou depuis la Grave, emprunter la D1091, puis la D530 en direction de Vénosc, et continuer jusqu'à la Bérarde. Durant l'hiver, la route est fermée à la circulation entre Champhorent et la Bérarde. Les hameaux des Etages et de la Bérarde sont alors isolés. Cette période varie en fonction des conditions d'enneigement. Pour joindre le Conseil Départemental 04 76 80 03 48 .

### Parking conseillé

### Parking de la Bérarde

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

## Lieux de renseignement

### **Maison du Parc de l'Oisans**

Rue Gambetta, 38520 Le Bourg d'Oisans

[oisans@ecrins-parcnational.fr](mailto:oisans@ecrins-parcnational.fr)

Tel : 04 76 80 00 51

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



### **Office de tourisme de Saint-Christophe-en-Oisans / La Bérarde**

[infos@berarde.com](mailto:infos@berarde.com)

Tel : 04 76 80 50 01

<http://www.berarde.com/>



## **Source**

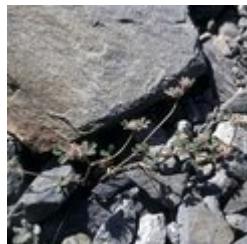


Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

# Sur votre chemin...

---



## ✳️ Trèfle saxatile (A)

Ce petit trèfle rare colonise les moraines et les gravières cristallines comme à la confluence du Vénéon avec la Romanche jusqu'au vallon du Chardon. De couleur blanchâtre ou rosâtre ses fleurs sont très petites et portent des poils blancs qui leur donnent un aspect duveteux.

Crédit photo : PNE - Nicolas Marie-Geneviève

---

## 👉 Aménagement des sentiers (B)

Autour de La Bérarde, certains sentiers sont très fréquentés. Le passage des randonneurs, combiné à l'érosion naturelle parfois intense imposent certains aménagements réalisés par les techniciens du Parc national. On en trouve de plusieurs sortes : des rigoles permettant d'évacuer l'eau sur les côtés et ainsi éviter la transformation du chemin en torrent, des marches ou des dallages qui protègent le sol d'une érosion trop rapide par la pluie et facilite le passage du randonneur ainsi que des murets de soutènements. Tous ces ouvrages sont réalisés avec les matériaux trouvés sur place selon des méthodes traditionnelles.

---

## ⌚ Prémices d'un Parc national en 1913 (C)

Au début du XXe siècle, la nécessité de protéger les versants montagneux du Haut Vénéon se fait jour pour limiter l'érosion des sols et les crues torrentielles que subissent la Romanche et son affluent le Vénéon. La déforestation et l'exploitation pastorale sont en cause à cette époque. Ainsi, en 1913, après de longues négociations l'État achète environ 4000 hectares de terrains à la commune de Saint-Christophe-en-Oisans pour en faire un « Parc national ». Le développement du tourisme et de l'alpinisme sous l'impulsion du CAF et du Touring Club de France à partir de la seconde moitié du XIXe siècle dans ce secteur de l'Oisans n'y est pas étranger non plus. L'inspecteur des Eaux et Forêts écrit alors que la création du Parc entraînera « des avantages pour la commune de Saint-Christophe aussi bien que pour le développement du tourisme en Dauphiné ». Ce Parc novateur, à l'époque, ne s'appuie sur aucun texte de Loi ni fondement réglementaire entraînant quelques floues comme le montre les différentes dénominations utilisées (Bérarde, Oisans, Pelvoux, etc).

---

## ⌚ Extension et limites du premier « Parc national » (D)

Localement le nom "Parc de la Bérarde" est évoqué. L'administration emploie parfois la dénomination de "Parc national de l'Oisans" jusqu'à l'acquisition de nouvelles parcelles sur Pelvoux en 1923 (vallée de Celse-Nière, glacier noir, glacier blanc...). L'appellation de ce Parc qui concerne dorénavant les différents versants du massif du Pelvoux devient alors le « Parc national de Pelvoux ». L'extension du Parc au territoire du Valgaudemar se réalise en 1924, portant ainsi la surface de l'ensemble à près de 13 000 ha. En 1955, une réserve nationale de chasse est créée sur le périmètre du Parc national du Pelvoux. Malgré l'action des forestiers l'après-guerre n'est pas une période favorable pour le Parc national du Pelvoux qui connaît des limites : peu de crédits financiers, absence d'une structure de gestion et quasi inexistence de travaux scientifiques. Le "Parc national des Ecrins" voit le jour le 27 mars 1973 dans le cadre de la loi de 1960, créant ainsi un véritable statut des Parcs nationaux français.

---

## ⌚ Surveillance, connaissance et aménagement du Parc de la Bérarde (E)

Le conservateur des Eaux et Forêts de Gap se souci de la surveillance de ce Parc et suggère le recrutement de guides du Pays comme gardes auxiliaires. « Ces bons alpinistes aideraient à la surveillance de la chasse, le Parc devant être une réserve de chamois de tout premier ordre...ils devront aider le service forestier pour l'étude et les travaux à faire dans le Parc ». Deux postes sont créés en 1927. Dans les années 1910, la demande de réintroduction du Bouquetins des Alpes auprès de l'administration italienne reste sans suite. En 1913, une autorisation de transports de grands tétras en provenance de Belgique est délivrée sans que l'on sache actuellement si les oiseaux furent relâchés dans le massif.



## ⌚ Privilégier la nature (F)

Dans les premières années, le principe de laisser faire la nature prévaut face aux demandes de reboisement en mélèzes et pins cembro de certains forestiers. Malgré tout après la seconde guerre mondiale des terrains seront restaurés par le reboisement dans le Parc et sa proche périphérie. La présence des visiteurs n'a jamais été exclue et l'administration forestière réalise des aménagements touristiques. Il s'agit principalement d'ouvrages liés à l'alpinisme comme l'ouverture et la restauration de sentiers à l'image de ceux permettant l'accès aux refuges de Temple-Ecrins, la Pillate et Gieberney. Des subventions sont aussi accordées pour la construction de refuges. La route d'Ailefroide au Pré de Madame Carle est également ouverte en 1937-1938 à des fins touristiques.

Crédit photo : PNE - Collection Tron Lucien



## ⌚ La Vallée de la Pilatte, Laurent Guétal (G)

Très tôt tourné vers la peinture de la nature, Laurent Guétal consacre à la montagne les dernières années de sa vie et ce sont les œuvres peintes durant cette période qui firent sa popularité. Parmi elles, on trouve le *Lac de l'Eychauda* (1886), la *Vallée d'Entraigues* (1887) ou la *Vallée de la Pilatte*, tableau qu'il présente au Salon en 1888. Il est le premier à montré le vrai visage des Alpes dauphinoises, massif encore mal connu à l'époque.

Crédit photo : © Musée de Grenoble

---

## ⌚ La création du Parc national des Ecrins (H)

Lucien Devies, président de la Fédération Française de la Montagne et ancien Président du CAF écrit un plaidoyer dans la revue de décembre 1963 du CAF pour la création d'un « Parc national dans le Haut Dauphiné » sur le périmètre du massif des Ecrins. L'administration d'Etat prend alors le relais. Cependant, le projet de Parc dans les Pyrénées occupe les agents. Il faut donc attendre 1969 et une nouvelle intervention de Lucien Devis (toujours par l'intermédiaire de la revue du CAF) pour que le projet soit relancé. Une mission d'étude est alors confiée à Florent en 1971. Après plusieurs phases de consultation et de concertation avec les élus locaux, le décret portant la création du « Parc national des Ecrins » est signé le 27 mars 1973 sur une surface de 91 800 ha protégés. Il s'agit du cinquième Parc national officiellement créé. D'autres suivront ; en 2013, la France compte 10 Parcs nationaux.



## 💧 Haut Vénéon (I)

C'est dans ce vallon que le torrent du Vénéon prend sa source donnant son nom à la vallée. À l'automne, puis en hiver et au printemps, les eaux du Vénéon prennent une remarquable couleur selon l'éclairage de la journée. Cette teinte si particulière s'explique par la forte minéralisation qui sature l'eau et renvoie les rayons lumineux. En effet, sous l'action de la fonte des neiges, l'eau ruisselle de tous côtés et lessive des particules fines de silice plus ou moins colorées et en partie dissoutes. Il suffit de recueillir un peu de cette eau, la laisser évaporer pour constater un dépôt à la texture très fine : la farine glaciaire.

Crédit photo : PNE - Roche Daniel



## ☒ Azuré du serpolet (J)

Ce papillon aux ailes bleues tachetées de noir fréquente les pelouses montagnardes et confie aux fourmis le soin d'élever ses chenilles. Il dépose ses oeufs sur sa plante hôte, le serpolet, dont les boutons floraux nourrissent la chenille jusqu'à ce qu'elle se laisse tomber au sol. Les fourmis Myrmica prennent alors le relais. Elles sont attirées par le miellat que produit la chenille et la transportent jusqu'à la fourmilière pour la traire. La chenille devient carnivore et se nourrit de jeunes larves de fourmis sans être inquiétée. Elle hiberne ainsi jusqu'au printemps. Parvenue à maturité, elle se chrysalide dans la fourmilière. Le papillon éclore et sort rapidement rejoindre l'air libre pour assurer la reproduction de l'espèce.

Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard



## ✳ Conquête de l'Ailefroide (K)

Par son ampleur, sa hauteur, sa raideur, la conquête de la face nord-ouest de l'Ailefroide (vue impressionnante sur la face nord-ouest d'Ailefroide qui domine le plan du Carrelet, à 3954 m d'altitude) est comparable à la célèbre face nord des Grandes Jorasses d'après Devies. La première ascension s'effectua par la cordée Devies et Gervasutti les 23 et 24 juillet 1936. Lors de la marche d'approche à partir du refuge de Temple-Ecrins, Gervasutti se cassa une côte, ce qui ne les empêcha pas de réaliser cette prestigieuse première.

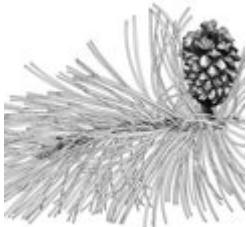
Crédit photo : PNE - Roche Daniel



## ✿ Pinède de pins à crochets (L)

La pinède de pins à crochets du Carrelet est considérée à juste titre comme une des plus hautes d'Europe. En effet, elle occupe le versant jusqu'à 2400 m d'altitude. Elle se développe aussi vers le bas du fait de l'arrêt de l'activité pastorale bovine du Carrelet au début des années 1970. Progressivement, la pelouse a été colonisée par une lande à genévrier nain qui favorise l'implantation du pin à crochets.

Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard



## ✿ Pin à Crochet (M)

Le pin à crochet est une essence d'altitude. Cet arbre se rencontre sur les versants ensoleillés jusqu'à 2450 m d'altitude. S'il peut atteindre localement jusqu'à 15 m de hauteur, il devient beaucoup plus court et tortueux, voir buissonnant, lorsque les conditions s'avèrent difficiles. Son enracinement est solide, c'est une espèce très frugale qui supporte une période de végétation très courte, le grand froid, la neige, la sécheresse, la luminosité d'altitude, le vent et le verglas. Il peut être utilisé comme essence de reboisement d'altitude en vue de protéger certains sols et de lutter contre les départs d'avalanche.

Crédit photo : PNE - Lévy Frédérique



## ✳ Plan du Carrelet (N)

Au croisement des vallons du Vénéon et du Chardon, le Plan du Carrelet est un vaste replat d'origine glaciaire. D'abord un lac au moment du retrait des glaciers, il fut peu à peu bouché par les sédiments descendant des pentes alentour pour former le vaste replat visible aujourd'hui. Bien irrigué par les nombreux torrents qui s'y rejoignent, il est exceptionnellement riche en flore notamment celle se plaisant dans les milieux humides et chamboulés telles que les rives d'un torrent. En début d'été, la floraison y est très impressionnante au milieu des pins à crochet, replantés au début du 20e siècle par les forestiers et qui sont aujourd'hui dominants.

Le refuge du Carrelet implanté au centre du replat était un des plus anciens refuge du Club Alpin Français, sa construction datant de 1879. Il est maintenant privé et fermé au public.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Cyril Couriser

## 👉 Maintenir les versants et les sentiers (O)

Le service de restauration des terrains en montagne (RTM), aujourd'hui rattaché à l'ONF, réalise depuis 1882 des travaux de génie civil pour lutter contre l'érosion dans les ravines aux abords du sentier d'accès au refuge de Temple-Écrins. Un suivi permanent et un entretien annuel important sont nécessaires au maintien des seuils, banquettes grillagées, plantations d'essences autochtones et engazonnements. Chaque année, les agents du Parc installent des passerelles temporaires pour le franchissement des torrents.

---

## Passages d'altitude (P)

Le col de la Temple (à l'est de ce sentier), à 3 322 m d'altitude, constitue un passage relativement aisé entre la Vallouise et le Vénéon. La dernière pente d'accès au col est occupée par un petit glacier qui a beaucoup diminué ces dernières décennies. Le col semble dépourvu de glace, mais celle-ci est cachée par les éboulis. L'histoire raconte qu'autrefois, un homme d'église ait franchi ce col depuis la Vallouise pour venir célébrer une messe à la Bérarde. De nos jours, le col est principalement fréquenté par les alpinistes qui se rendent au Pic Coolidge situé à 3 774 m.

---



## Refuge Temple Ecrins (Q)

Semi enterré sur un beau replat face aux plus beaux sommets du massif le refuge Temple-Ecrins tire son nom du col de la Temple un peu au-dessus et de la célèbre Barre des Écrins, point culminant du massif, qui le domine. Comme bien d'autres en Oisans le premier refuge fut bâti en 1925. Construit en bois un peu plus haut que le refuge actuel il fut entièrement emporté par une avalanche 13 ans plus tard. Il fallut alors attendre 1947 pour le voir reconstruit par l'organisation "Jeunesse et Montagne". Facile d'accès il est l'objectif d'une belle randonnée familiale couronnée par un bon repas et le point de départ de courses alpines aussi célèbre que le col de la Temple, le Pic Coolidge ou la Face nord de la Barre.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Jean-Pierre Nicollet